

## **Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone moyens d'existence MLI 6 « Sud-Ouest Orpillage et maïs » (Mali) <sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Ce profil a été réalisé du 29 avril au 22 mai 2019 dans la zone de moyen d'existence « Sud-Ouest Orpillage et Maïs », cercle de Kéniéba, dans le cadre du partenariat SAP Mali - HEA-Sahel / SCI.

## Table des Matières

Liste de sigles et abréviations .....	3
Résumé des principaux résultats.....	4
<b>I. Contexte</b> .....	5
<b>I. Méthodologie</b> .....	5
<b>I.1. Cadre d'analyse HEA</b> .....	5
<b>I.2. Echantillonnage</b> .....	5
<b>I.3. Année de référence</b> .....	6
<b>2. La zone de moyen d'existence</b> .....	7
<b>2.1. Situation géographique et caractéristique physiques</b> .....	7
<b>2.2. Découpage administratif et démographie</b> .....	8
<b>2.3. Activités économiques</b> .....	8
<b>II. Les marchés</b> .....	9
<b>III. Calendrier saisonnier</b> .....	11
<b>IV. Catégorisation socioéconomique des ménages</b> .....	13
<b>V. Sources de nourriture</b> .....	14
<b>VI. Sources de revenus monétaires</b> .....	15
<b>VII. Schémas des dépenses des ménages</b> .....	16
<b>VIII. Risques et chocs/Recommandations</b> .....	18

## Liste de sigles et abréviations

<b>N°</b>	<b>Sigles abréviations</b>	<b>et</b>	<b>Significations</b>
2	HEA		Household Economic Analysis
3	ONG		Organisation Non Gouvernementale
4	SLPSIAP		Service Local du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population
5	TP		Ménages Très Pauvres
6	P		Ménages Pauvres
7	M		Ménages Moyens
8	A		Ménages Aisés
9	F CFA		Francs CFA
10	ZME		Zone de Moyens d'Existence

## Résumé des principaux résultats

---

La zone de moyens d'existence ML 16, dite Sud-ouest orpaillage et maïs, est située dans l'extrême sud-ouest du Mali dans les cercles de Kéniéba, de Kangaba, de Kolondiéba et de Kadiolo. Elle est assez particulière et se caractérise par la richesse de son sous-sol en minerais d'or. En dépit de sa situation géographique dans la zone pré-guinéenne avec une très bonne pluviométrie et des sols très fertiles, la production agricole reste déficitaire. Le climat est de type pré-guinéen avec une pluviométrie annuelle oscillant entre 900 et 1200mm. Le relief est dominé par des plaines (partie basse) bordées de montagnes (massif de Tambaoura). Les sols sont fertiles et propices à l'agriculture et on y retrouve des sols ferrugineux latéritiques, argilo-sableux, les sols argileux très riches en matières organiques.

De l'analyse des données dans la zone de moyen d'existence, il résulte quatre catégories socio-économiques de ménages : les très pauvres (TP), les pauvres (P), les moyens (M) et les plus aisés ou nantis (N). Il ressort que 53% des ménages sont dans les catégories pauvres (22% de Très Pauvres et 31% de Pauvres). Les ménages Moyens constituent 31% et les Aisés 16%. La taille des ménages (6 pour les TP, 10 pour les P, 15 pour les M et 22 pour les N), les superficies possédées et cultivées, la possession du bétail et autres biens de production (charrette et charrue), les moyens de déplacement (moto) et les détecteurs de métaux (or) constituent les principales caractéristiques de distinction entre les différents groupes de richesse.

Les différentes catégories socio-économiques de la zone de moyen d'existence ML16, couvrent leurs besoins énergétiques minima (2100 Kcal) en année de référence. Cette couverture est de l'ordre de 103% pour les TP, 106% pour les P, 113% pour les M et 118% pour les N. La propre production (céréales et légumineuses) constitue la principale source de nourriture surtout pour les Nantis et les Moyens. La contribution des récoltes dans la couverture des besoins est fonction du niveau de richesse du ménage, plus celui-ci est riche, plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir ses besoins. Elle est de 36% pour les TP, 47% pour les P, près de 70% pour les M et environ 84% pour les N. Les ménages TP et P dépendent du marché pour leur nourriture de base avec respectivement 62% et 55% alors que les achats sont de l'ordre de 41% pour les M et 32% pour les N. Les achats pour les N et M concernent plus les aliments de diversification (viande, sucre, huile) que les nourritures de base. La consommation des produits du bétail (lait et viande) est faible dans la zone, 2% pour les N et moins pour les Moyens. Elle est très faible chez les TP et P puisqu'ils ne possèdent pas de vaches laitières. Les autres sources de nourriture (dons et paiements en nature), 5% pour les TP et 3% pour les P, contribuent à la satisfaction des besoins pour ces catégories.

Dans la zone, les sources de revenus sont assez homogènes pour toutes les catégories. L'orpaillage constitue la principale source de revenu et activité économique de la zone. Il occupe toutes les couches de la population autochtones, mais aussi d'autres milliers de bras valides venant divers horizons. En plus de l'extraction puis de la vente de l'or, les M et les N obtiennent des revenus supplémentaires dans la vente du bétail et des productions agricoles alors qu'en plus de celles-ci, les TP et les P font surtout la main d'œuvre occasionnelle.

La disparité des revenus d'une catégorie à une autre est très grande : le revenu annuel d'un ménage Nanti est plus de 6 fois celui d'un ménage Très Pauvre, plus de 3 fois celui d'un ménage Pauvre et près de 1,7 fois celui d'un ménage Moyen.

La structure des dépenses est assez similaire pour toutes les catégories nonobstant les différences entre les proportions relatives que l'on peut constater entre les groupes de richesse. Les dépenses globales sont de l'ordre de 558 490 CFA pour les TP, 1 105 560 CFA pour les P, 2 019 500 FCFA pour les M et 3 369 000 FCFA pour les N. Les principales postes de dépenses concernent, l'achat de nourriture de base et autres aliments, les articles ménagers, l'habillement, les services sociaux et les intrants. La part du revenu consacré aux aliments de base dans le revenu global est relativement élevée chez les TP avec 35% suivis des P avec 23% contre 13% pour les M et 8% pour les N. Hormis ce poste de dépenses, toutes les autres sont proportionnellement plus importants chez les N et plus faibles chez les TP.

En cas de mauvaise année, les ménages développent des stratégies d'adaptation dont la principale consiste à intensifier les activités d'orpaillage pour toutes les catégories et la vente de bétail pour les M et les N. Les stratégies d'adaptation des ménages ont pour but d'augmenter les sources de revenu et de réduire les dépenses non alimentaires.

## I. Contexte

La zone de moyens d'existence retenue pour le déroulement de cette étude baseline est dénommée « MLI6 : Sud-Ouest orpaillage, maïs ». Le choix porte sur le cercle de Kéniéba pour la réalisation du présent profil. Cette activité, initiée dans le cadre de la collaboration avec le bureau HEA Sahel / Save The Children, est en fait le renouvellement du profil de la zone. La MLI6 a bénéficié d'une première étude baseline en 2012, dont l'année de référence 2011-2012 est assez éloignée des réalités d'aujourd'hui.

Le cercle de Kéniéba, jadis, subdivision du cercle de Bafoulabé, fut érigé en cercle autonome en 1961. Il est situé dans la partie sud-ouest de la région de Kayes. Il est limité au nord par les cercles de Bafoulabé et Kayes, au sud par la République de la Guinée, à l'ouest par le Sénégal et à l'est par le cercle de Kita. Le cercle a environ 618 km de frontière avec les Républiques de la Guinée et du Sénégal et compte 206 villages administratifs répartis entre douze communes. Il couvre une superficie d'environ 164.00km<sup>2</sup> pour une population de 197.050 habitants (RGPH, résultat définitif novembre 2011) soit une densité moyenne d'environ 12 habitants/km<sup>2</sup>.

### I. Méthodologie

#### I.1. Cadre d'analyse HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins homogène en matière d'accès à la nourriture et au revenu (systèmes de production et marchés) et à travers un schéma des dépenses. Elle aide à déterminer comment les populations accèdent aux éléments dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse ; d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leurs dépenses pendant une année de consommation alimentaire dite année de référence. Aussi il fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptations des populations ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesse.

Ainsi, elle permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaires et de développement.

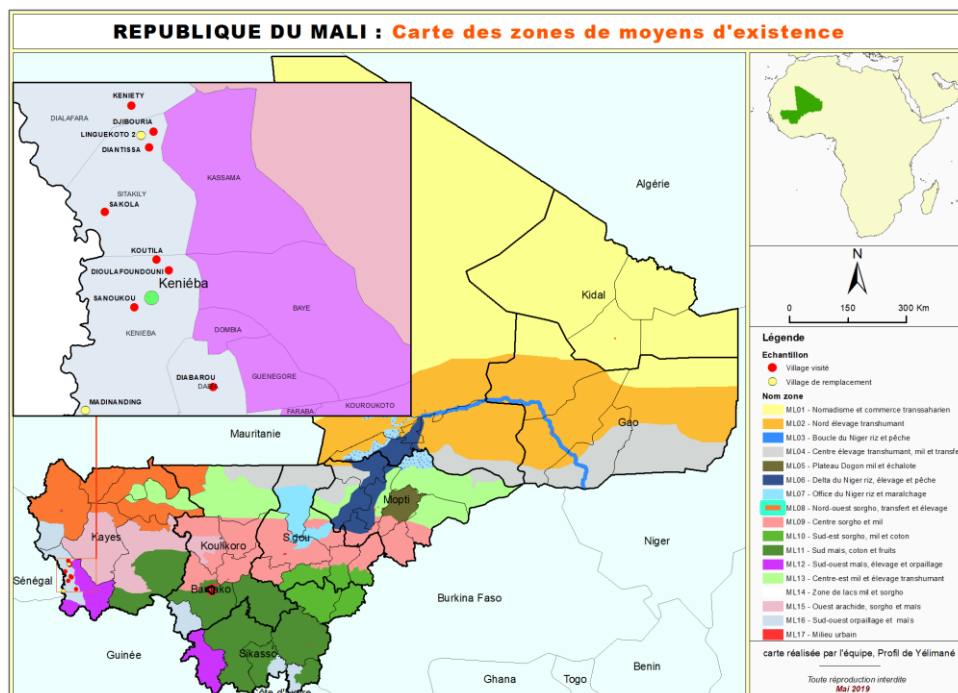
La méthode utilisée pour cette étude a été celle d'un profil rural. D'abord, la sélection de l'équipe de collecte de données, suivie d'une séance de formation de 06 jours. Ensuite la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les principaux marchés de la zone. Enfin, la collecte des données primaires a été mise en œuvre sur le terrain à travers les focus groupe. Au total, il y a eu quarante (40) entretiens/focus groupes dont huit (08) focus groupes communautaires et trente (32) focus pour les catégories socio-économiques. Les focus communautaires ont permis de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique alors que, à travers ceux des groupes de richesse, les caractéristiques fondamentales du ménage type pour chaque catégorie ont été recueillies.

#### I.2. Echantillonnage

La méthodologie pour la collecte de données sur le terrain s'est basée sur un échantillonnage raisonné de 08 villages, les mêmes qui avaient été sélectionnés selon leur représentativité lors du profil initial en 2014. Dans chaque village, cinq focus-groups (un communautaire, et quatre de types de ménages selon la catégorisation socio-économique) ont été tenus.

La zone MLI6 couvre les cercles de Kangaba (toutes les communes) ; la moitié ouest de celui de Kéniéba (commune de Dialafara, Sitakily, Kéniéba, Dabia et Faraba et Faléa à moitié) ; le sud-ouest de Kadiolo (communes de Fourou et de Misséni) ; le sud-est de Kolondiéba (communes de Kadiana, Nangalasso et Tiongui). L'étude a été réalisée dans le cercle de Kéniéba et les 08 villages ont été tirés dans 04 communes sur la base de leur représentativité par rapport à la zone d'étude : l'orpaillage, la culture du maïs, de leur accessibilité physique et de leur densité (poids de la population). Ainsi, il a été retenu : Dioulafoundouni, Koutila et Sanoukou (commune de Kéniéba) ; Kéniety (commune de Dialafara) ; Diabarou (commune de Dabia) ; Diantissa, Djibouria et Sakola (commune de Sitakily).

**Carte 1 : Répartition de l'échantillon**



### 1.3. Année de référence

L'année de référence est une notion centrale pour la réalisation d'un profil rural HEA. Elle dure 12 mois et commence à partir du début de la récolte de la principale culture ; ici, elle commence en octobre et prend fin en septembre. Le choix pour l'année de référence porte sur celle qui revient le plus en matière de sécurité alimentaire des populations. Dans la pratique, les cadres des structures techniques et les informateurs clés des communautés ont apprécié les cinq dernières années en matière de sécurité alimentaire dans la zone sur notation de 1 à 5 (1 = très mauvaise année, 2 = année médiocre, 3 = année moyenne, 4 = bonne année, 5 = très bonne année). Ensuite, il a été retenu par consensus l'année moyenne la plus récente possible comme année de référence, afin de permettre à la communauté de se rappeler du déroulement des activités et faits au cours de la collecte des données. Pour cette étude, l'année d'octobre 2017 à septembre 2018 a été retenue. Elle a été moyenne pour les principales activités dans la zone : une production agricole moyenne à bonne avec des rendements moyens observés ; une saison d'orpaillage moyenne avec des revenus annuels proches des normes selon les catégories.

## 2. La zone de moyen d'existence

### 2.1. Situation géographique et caractéristique physiques

La zone de moyens d'existence MLI6 se situe dans la moitié Plaine du cercle de Kéniéba. Elle longe le flanc Ouest du mont Tambaoura, allant de l'Ouest du cercle vers le nord-ouest jusque dans le cercle voisin de Kayes. Elle se situe ainsi sur deux cercles dans la région de Kayes, contiguë à la zone MLI2 qui occupe la zone haute du cercle de Kéniéba. Cette zone MLI6 n'est pas spatialement continue sur le territoire du pays, des portions de la zone se retrouve dans les régions de Koulikoro (cercle de Kangaba) et de Sikasso (cercle de Kadiolo).

Cette présente étude a eu lieu dans la partie de la zone située dans le cercle de Kéniéba. Situé au sud de la région de Kayes. Le cercle de Kéniéba couvre une superficie de 16 800 Km<sup>2</sup> avec une densité moyenne d'environ 12 habitants/km<sup>2</sup>. Il est limité au nord par les cercles de Bafoulabé et de Kayes, au sud par la République de la Guinée Conakry, à l'ouest par la République du Sénégal et à l'Est par le cercle de Kita.

Le climat est de type pré-guinéen avec une moyenne pluviométrique annuelle oscillant entre 900 et 1200mm. On distingue deux, grandes saisons : Une saison pluvieuse (humide) de juin à octobre et une saison sèche : de novembre à mai avec un vent chaud et sec. L'amplitude thermique annuelle est de 13°C. Le climat est en nette dégradation sous l'effet cumulé des activités humaines (déforestation abusive, orpaillage sous toutes ses formes, systèmes de culture et d'élevage inappropriés etc.). Toutefois, le Cercle de Kéniéba est le plus arrosé et offre des conditions agro-climatiques les plus favorables de la région de Kayes.

Le relief se caractérise par deux grands ensembles :

Les chaînes de montagnes de Tambaoura : elles sont le prolongement des massifs du Fouta Djallon. Elles sont caractérisées par des blocs géants de grès fins et grossiers, de roches métamorphiques éjectées à la surface du globe terrestre par des mouvements tectoniques. Le sommet de la falaise est occupé par des glacis aux sols pauvres et lessivés.

Le bassin versant du Tambaoura : intercalé entre le massif et le fleuve Falémé, il est le domaine des terres fertiles (plaines, bas-fonds, les vallées etc.), ce bassin est également le domaine de l'orpaillage et sa dégradation se fait de façon exponentielle.

Les sols sont de types gravillonneux lessivé qui forment des glacis et des flancs de montagnes ; les sols argilo-sableux qui se localisent dans les plaines, vallées et bas-fonds. Leur fertilité se caractérise par le dépôt progressif de débris végétaux et des sédiments à leur surface. L'on y trouve également des sols sablo-argileux qui renferment beaucoup de limons. Ils sont soumis au type d'exploitation sur brûlis et sans mesure de protection tel que le système de défense et restauration des sols. Ils sont propices à la production céréalière (maïs, sorgho, arachide, mil, fonio etc.).

Le réseau hydrographique est l'un des plus denses de la région de Kayes. Le cercle est traversé par deux grands affluents du fleuve Sénégal (prenant leurs sources dans les massifs du Fouta Djallon) à savoir : - le Bafing qui sert de frontière naturelle entre la Guinée (commune de Sagalo) d'une part et entre le Cercle de Kéniéba et celui de Kita d'autre part. Ses principaux affluents sont des rivières permanentes : Niariya, Fari wole, Galama wourodji, et nombreux marigots. Le Bafing et ses affluents sont assez poissonneux. Cependant il n'est pas navigable, mais des points de traversée par pirogue existent par endroits. La Falémé qui est issu de la fusion de deux rivières, l'une venant du territoire de la Guinée et l'autre servant de frontière naturelle entre la Guinée et le territoire de Faléa au sud-est. Ses principaux affluents sont : le Djollo, le Taya, le Bamba, et le Goumbo.

La végétation est diversifiée lorsqu'on quitte le nord vers le sud du Cercle. On distingue trois grands ensembles de formation végétale : la savane arborée, la savane boisée, la forêt galerie ou forêt claire. La densité de peuplement est plus forte le long des cours d'eaux, on distingue des forêts denses de rafia surmontés de ficus géants. Il existe aussi des forêts de bambou, et de vèze, de nombreuses variétés de lianes. Les flancs de montagnes se caractérisent par des galeries compactes de bambou et de grands arbres. Le couvert herbacé est bien fourni. Certaines espèces ligneuses sont soumises à une forte pression anthropique.



## 2.2. Découpage administratif et démographie

Le cercle de Kéniéba fait partie de la région de Kayes, située à l'ouest du Mali, qui fut la capitale du Soudan Français à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le cercle, est composé de six arrondissements (Dialafara, Dombia, Faléa, Faraba, Kassama et Kéniéba), de douze communes (Bayé, Dabia, Dialafara, Dombia, Faléa, Faraba, Kassama, Kéniéba, Kouroukoto, Guénégoré, Sagalo et Sitakily) et de 207 villages administratifs dirigés par des chefs de village.

Les principales ethnies sont : les Malinkés, les Dialonkés, les Diakankés et une minorité de Soninkés et Bambara immigrés à la recherche du bien-être social. Toutes ces ethnies vivent en parfaite harmonie dans leur milieu donné. La population du cercle connaît une croissance rapide due aux flux migratoires de bras valides venant de toutes les régions du Mali, mais aussi des pays voisins à la recherche soit de l'or (orpaillage), soit du travail auprès des différentes sociétés minières.

## 2.3. Activités économiques

**Exploitation de l'or :** l'orpaillage est une activité pratiquée depuis des siècles. Tantôt source principale de revenu, tantôt secondaire ou complémentaire, l'or a toujours eu sa place dans la vie des populations. Aujourd'hui cela reste une activité importante générant un apport économique important aux populations de la zone, mais aussi celles flottantes venant divers horizons. Pratiqué dans la zone depuis des siècles, (zones basses ou plaines), l'orpaillage traditionnel a connu ces dernières années un regain d'activité, même si semble-t-il, la production brute est en légère baisse depuis le pic des années 2014 et 2015. En dépit des conditions de vie difficiles, des milliers de bras valides (hommes et femmes) arrivent dans la zone chaque année à la recherche de pépites d'or. L'orpaillage traditionnel apparaît comme une activité inorganisée, voire anarchique. Cependant, il épouse de très près les formes organisationnelles des structures villageoises, communautaires et familiales. Il suffit qu'un gîte soit prolifique par quelques individus pour qu'il draine toutes les populations environnantes au détriment de toute autre activité.

De plus en plus, l'orpaillage est semi artisanal avec des appareils tels les concasseurs, les broyeurs, les détecteurs de métaux, les cracheurs qui sont utilisés. Ces pratiques, en pleine essor, introduite depuis quelques années restent toutefois l'apanage de ceux qui ont les moyens économiques d'acquérir ces outils.

Après avoir atteint les 2 500 FCFA, le décigramme d'or est vendu actuellement à 2000 FCA. Le prix du décigramme reste rémunérateur selon les populations et la baisse du cours de l'or n'enlève en rien à l'ardente convoitise du métal jaune tant pour les autochtones que pour les allochtones.

La zone est relativement prospère grâce à l'or dont la vente constitue la première source de revenu pour toutes les catégories de ménage dans la zone. Du coup, il influence toutes les autres activités rendant difficiles le développement de celles-ci notamment l'élevage. En plus, l'orpaillage dans sa pratique occasionne beaucoup d'effets néfastes pour la population avec la dégradation de l'environnement, les problèmes de santé publique suite à l'utilisation des produits chimiques (cyanure, mercure, acide et autres) dans les conditions non préconisées, la prolifération des IST etc.

A côté de l'orpaillage artisanal, des mines industrielles sont implantées dans le cercle : Tabakoto, Loulou, Goukoto, Fékola et Fadougou.

**Agriculture :** les productions agricoles dans la zone sont relativement diversifiées ; elles sont dominées par le maïs et l'arachide suivi du riz, le niébé et le sorgho dans une moindre mesure. Le maïs est la principale culture vivrière. A côté de celui-ci, la culture du riz est en essor alors que celle du sorgho est en diminution dans la zone. Le niébé, jadis cultivé en association avec le maïs ou le sorgho, est de plus en plus installé sur ses superficies propres. La culture de l'arachide très répandue dans la zone procure un peu de revenu surtout aux ménages Moyens et Nantis dont la production est importante. Une part non négligeable de l'arachide produite est consommée par les ménages. Les cultures bénéficient de plus en plus des intrants particulièrement les pesticides (herbicides), les engrais étant peu disponibles. En dépit des bons facteurs de production (disponibilité de sols fertiles et la bonne pluviométrie, ...), la production reste déficitaire et même très déficitaire pour les pauvres et les très pauvres à cause des activités d'orpaillage qui occupent quasiment tout le temps de travail des différentes couches de la population.



**Élevage** : de type extensif, l'élevage est une activité très secondaire dans la zone. En effet, les effectifs de bovins et de petits ruminants sont en régression à cause d'une part de la dégradation de l'environnement marquée par la pollution de l'eau et au nombre très importants des trous d'anciens placers, et d'autre part à la récurrence des cas de vol de bovins. L'élevage sédentaire est le plus dominant dans la zone, mais des troupeaux transhumants venus des cercles lus au nord de la région de Kayes séjournent dans le cercle. Tous les groupes de richesse pratiquent l'élevage de petits ruminants, mais seuls les Moyens et les Nantis possèdent des bovins.

## II. Les marchés

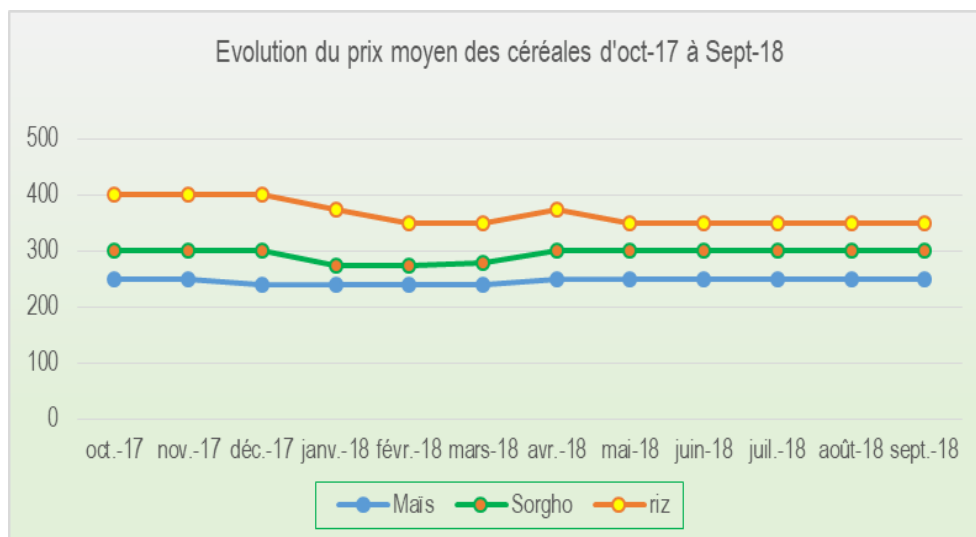
La zone d'étude dispose de marchés hebdomadaires où les échanges commerciaux s'effectuent. Les échanges se font principalement autour des produits agricoles (céréales locales et importées), du bétail (bovins et petits ruminants) et de l'or. La plaque tournante de cette interconnexion reste le marché du chef-lieu de cercle, Kéniéba. Les principaux marchés de collecte de la zone sont : Dakounta, Samou, Balandougou, Faraba, Benda et Tantalabé pour les céréales et Djidjan, Koffing, Guénégoré, Dakounta et Hamdallaye pour le bétail.

Ce réseau (marchés) de commercialisation permet aux communautés de la zone un approvisionnement correct durant toute l'année même si les voies routières à l'intérieur du cercle sont impraticables pendant l'hivernage. Il favorise, d'une part, les échanges entre les marchés des communes du cercle, et d'autre part, avec les marchés des cercles voisins voire des pays voisins (le Sénégal et la Guinée). La principale céréale produite et vendue dans la zone reste le maïs. Toutefois, la zone reçoit du maïs provenant du cercle de Kita. L'unité de mesure locale pour les achats en détail est le moude qui équivaut à 2,5kg, alors que pour le demi-gros et le gros, c'est le sac de 50kg ou 100kg. En plus du maïs, le riz importé se trouve sur tous les marchés et les achats sont importants tant pour les plus pauvres que pour les nantis. Il transit par la République du Sénégal en provenance des pays asiatiques et est vendu au kilogramme ou par sac de 50kg.

Outre le riz, les commerçants locaux et Sénégalais apportent diverses denrées alimentaires comme les huiles, le lait, le sucre, les pâtes alimentaires, les farines et semoules de blé. La zone constitue aussi une zone de collecte des légumineuses (niébé et arachide) pour les marchés de Kayes, Bamako et aussi des pays qui lui sont limitrophes.

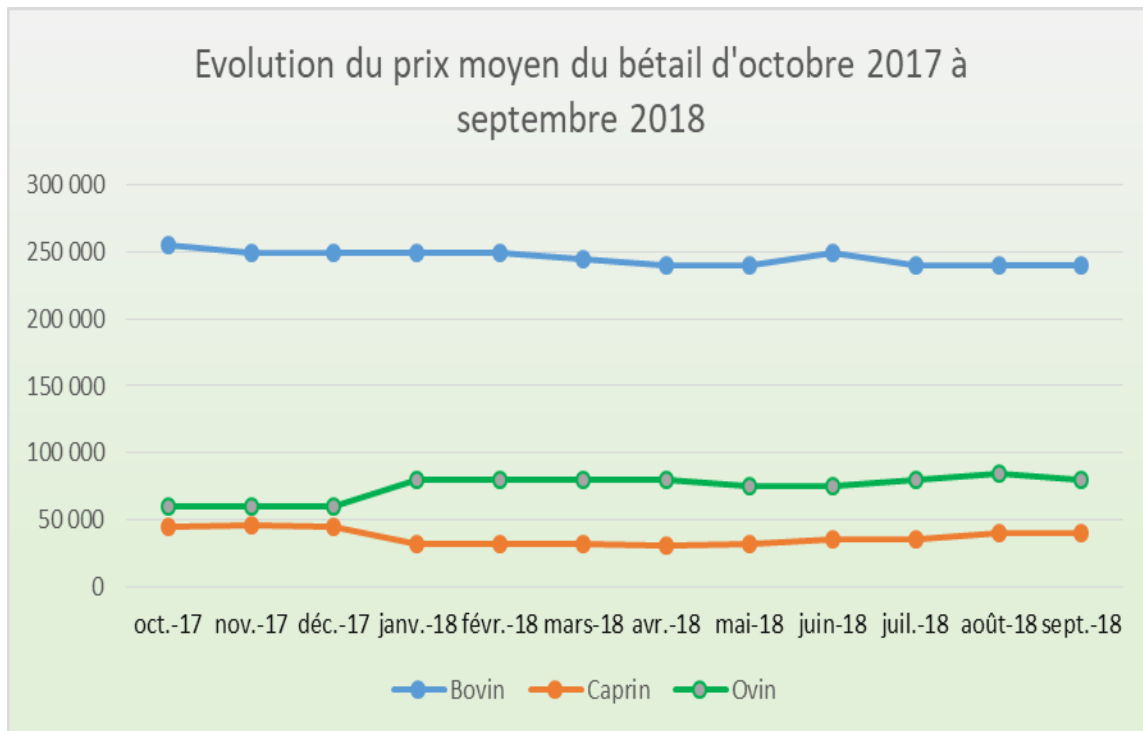
L'arachide dont la production est relativement importante, l'excédent est collecté sur les principaux marchés pour être exporté vers Bamako.

**Graphique N° I : Evolution du prix moyen mensuel des céréales en année de référence.**



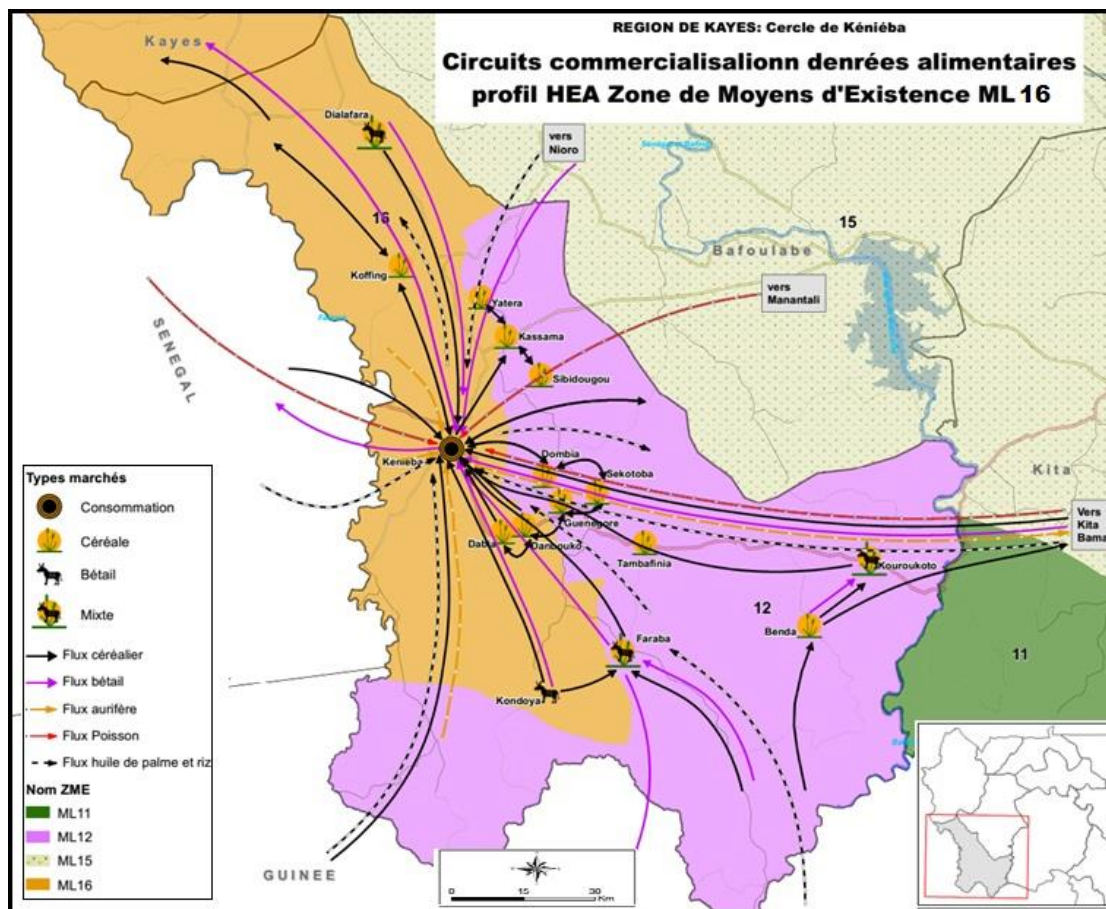
Les prix des céréales connaissent une évolution saisonnière qui explique les différentes fluctuations au cours de l'année. L'amplitude de variation des prix est toutefois faible, comparée à d'autres zones du pays. En effet, les prix sont relativement élevés et stables, toute l'année. Cette situation résulte d'une part du caractère déficitaire de la zone, mais surtout de l'influence du revenu tiré de l'orpaillage et/ou de la présence massive de populations pour cette activité. Les prix les plus bas pour les denrées de base sont enregistrés à la récolte novembre-janvier et les prix les plus élevés à la soudure juillet-septembre (cf. graphique n°1). La principale culture de rente de la zone demeure l'arachide, même si une bonne partie de cette production est consommée par les ménages.

### Graphique N°2 : Evolution du prix du bétail



La zone compte des marchés de collecte de bovin notamment ceux de Guégnékore de Dakoua et de Hamdallaye. Le bétail collecté au niveau des différents marchés est aussi drainé vers le marché de Kéniéba. En dépit des fluctuations que l'on peut observer, les prix des animaux sont relativement stables au cours de l'année. La variation du prix du bétail est fonction de l'état d'embonpoint de celui-ci, lequel est tributaire des conditions d'élevage (pâturages et points d'eau). Dans la zone, les prix les plus bas sont enregistrés entre avril et Juin et les prix les plus élevés entre septembre et janvier.

## Carte 2 : Circuit de commercialisation



### III. Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier illustre les principales activités économiques ainsi que les principaux événements vécus au cours de l'année de référence. Il retrace les mois de pluies, les activités agricoles et pastorales, les mouvements des personnes et des animaux, les périodes d'achat et de vente des vivres, etc.

Ce calendrier saisonnier montre que les communautés sont occupées durant toute l'année avec une prédominance des activités agricoles et d'orpillage. D'une manière générale, l'analyse du calendrier montre trois (3) grandes périodes de concentration des principales activités et des événements majeurs.

La première période qui s'étend de Mai à Septembre correspond principalement aux activités champêtres notamment l'installation des cultures (semis) et des travaux d'entretien de celles-ci. Ainsi, les ménages TP et P tirent une partie de leur revenu à travers ces travaux champêtres pour combler leur déficit. Le revenu tiré de ces activités par les TP et P est faible ce qui pousse ces derniers à s'endetter pendant les mois de Juillet et Août, période de soudure, qui est la période la plus difficile en terme d'accès à la nourriture à cause de la cherté des prix des denrées et de l'épuisement des stocks alimentaires. A partir de juillet, une amélioration de la production laitière est constatée ainsi que la vente de bétail qui constitue une source de revenu pour les ménages Moyens et Nantis. C'est pendant cette période également que les maladies humaines notamment le paludisme sévit dans la zone entraînant des dépenses importantes pour toutes les catégories de ménages.

La deuxième période qui correspond aux récoltes se déroule entre Octobre et Décembre ; elle est donc considérée comme étant la période d'abondance en matière de nourriture pour toutes les catégories socio-économiques grâce aux bonnes disponibilités céréalières. Elle est généralement marquée par la vente d'une partie de cette production, la vente du bétail, le début de la période active de l'orpaillage et de main d'œuvre non agricole (construction).

La troisième principale période allant de Janvier à Avril est la plus active période de l'année dans cette zone de moyen d'existence pour l'ensemble des communautés. Elles sont préoccupées par les activités d'orpaillage, la vente du bétail, de main d'œuvre non agricole et l'artisanat. Elle est la période la plus favorable pour les ménages en matière d'obtention de revenu car cette période correspond à la phase intense de l'orpaillage. Le revenu tire de l'orpaillage, de la vente du bétail, de la main d'œuvre non agricole, de l'artisanat sont utilisés par les ménages de toutes les catégories socio-économique, particulièrement les TP et P dont leurs propres productions ne couvrent qu'une petite partie de l'année ; pour l'achat des denrées alimentaire et non alimentaire. Elle est également la période de préparation des champs pour la nouvelle campagne et réparation des maisons ou nouvelles construction.

La cueillette de néré, de karité, de zaban (Liane gohine ou Landolphia heudelotii) affiche une production relativement faible dans l'ensemble car peu de temps y est consacré. Toutes les catégories en pratiquent.

### Graphique N° 3 : Le calendrier des évènements marquants et des activités dans la zone en année de référence

Source de nourriture/activités génératrices	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fevr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
les mois de pluies												
Spéculations produites												
Maïs	Récolte						Préparation		Semis		Sarclage	
Riz	Récolte							Préparation	Semis		Sarclage	
Sorgho	Récolte						Préparation		Semis		Sarclage	
Arachide	Récolte						Préparation		Semis		Sarclage	
Niébé	Récolte							Préparation	Semis		Sarclage	
Achat de céréales			Faible							Pic d'achat		
Production laitière (bovins )	Prod. Moyenne										Prod. Forte	
Cueillette												
Achat/vente de bétails			Achat								Vente	
Maladies du bétail												
Artisanat												
Emploi journalier local-agricole												
Emploi journalier local- non agricole												
Orpaillage							Forte				Faible	
Mois de soudure												
Dettes/prêts/remboursement			REMBOURSEMENT								PRÊT	
Maladies humaines: Paludisme, ...				IRA							Paludisme	
Fêtes/événements sociaux												

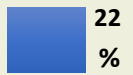


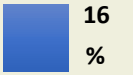
## IV. Catégorisation socioéconomique des ménages

La catégorisation socio-économique des ménages de la zone a été faite par les communautés elles-mêmes. Le type de ménage retenu dans la zone est le ménage économique qui est un ensemble de personne apparentées ou non, mettant en commun leurs revenus sous l'autorité d'un chef de ménage, partageant les mêmes repas.

Dans la zone, le niveau de richesse réside dans la possession du bétail et des biens productifs, la propriété foncière/superficies cultivées, etc. Plus le ménage est grand, mieux il est aisé et dispose de plus de bras valides, de terres cultivables, de bétail et d'autres biens productifs ou non productifs. L'activité d'orpillage surtout avec la possession d'appareils de détection et d'excavation qui décuplent la chance, constitue une différenciation notable entre les groupes de richesse. Il n'en demeure pas moins qu'un ménage peut facilement gravir d'une classe inférieure à la classe supérieure à cause du revenu aléatoire tiré de cette activité. Cette situation dénote des disparités économiques notoires entre les ménages suivant la possession des biens et /ou actifs productifs et de leur composition au sein du même village.

Le graphique en dessous présente, les proportions relatives et les caractéristiques typiques de chaque groupe de richesse selon les critères de la communauté.

**Graphique N° 4 : la catégorisation socioéconomique**

	Proportion relative % des ménages	Taille de ménage	Surface cultivée (Ha)	Bétail	Autres biens
<b>Très Pauvres</b>	 22 %	6	1,25	02 Caprins, 00 ovin et quelques Volailles)	-
<b>Pauvres</b>	 31 %	10	2	Caprins (3), Ovins(2) Bovins(0), Ane (1))	Charrette (0), Charrue (0), Moto (1) Detecteur métaux (0)
<b>Moyens</b>	 31 %	15	4,5	Bovins (06), Ovins (5), Caprins (8), Anes (1)	Charrue (1), Charrette (1), Moto (2) Detecteur métaux (1)
<b>Nantis</b>	 16 %	22	7	Bovins (14), Ovins (8), Caprins (12), Anes (2)	Charrue (1), Charrette (1), Moto (3) Detecteur métaux (2)
	0% 20% 40%				

Les ménages moins aisés dans la zone représentent 53% (22% de très pauvres et 31% de pauvres). Ils possèdent et cultivent peu de terre ; 01,25 ha pour les très pauvres et 02 ha pour les pauvres. Ces deux catégories ne possèdent pas de bovins, en revanche quelques caprins (02 pour les TP et 03 pour les P) et d'ovins (02 pour les P) qui sont destinés généralement à la vente en période de soudure. Même si la possession du bétail n'est pas typique chez les TP et les P, quelques-uns peuvent en disposer à travers le mariage de leur fille (dote).

Les ménages nantis et moyens représentent 47% (31% de moyens et 16% de nantis), mais avec près de 65% de la population totale. Ces deux groupes détiennent exclusivement (100%) des bovins et l'essentiel (79%) des petits ruminants. Ils exploitent également près de 74% des superficies

cultivées de la zone grâce à la disponibilité des bras valides et de matériels agricoles (charrette, charrue, bœuf de labour etc.). Les ménages nantis avec 07 ha cultivés, mettent en valeur 5,6 fois plus de terre que les plus pauvres, 3,5 fois plus que les pauvres et une fois et demi plus que les moyens.

Dans la zone MLI6, la taille des ménages est relativement élevée. Les ménages nantis comptent 22 membres, 15 pour les moyens, 10 pour les pauvres et 06 pour les très pauvres. Chez les ménages moyens et nantis les fils vivent toujours avec leur père et l'ensemble cultive les mêmes champs, s'occupe du même troupeau et s'approvisionne dans le même grenier. Le père reste le chef de cette unité et tous les revenus (nourriture ou argent) sont plus ou moins sous sa responsabilité. Il y'a souvent des travailleurs qui vivent chez les nantis et considérés comme faisant partie du ménage.

Les motos, les charrues, les charrettes et les détecteurs de métaux constituent également des éléments de différenciation entre les groupes.

En dépit des potentialités agricoles de la zone, aucun groupe de richesse ne produit suffisamment de céréales pour couvrir les 12 mois de l'année et cette capacité est encore plus faible pour les ménages les plus pauvres qui sont sans actifs suffisants.

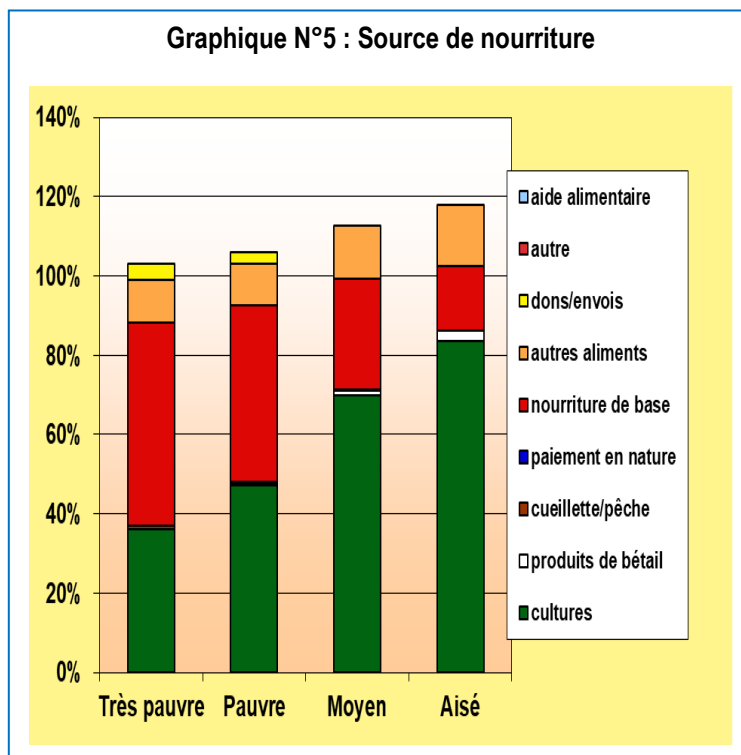
## V. Sources de nourriture

L'année de référence (2017-2018) était une année moyenne du point de vue sécurité alimentaire dans la zone et toutes les catégories socio-économiques ont couvert leurs besoins énergétiques minima (2100 Kcal/pers/jr). Cette couverture est de l'ordre de 103% pour les TP, 106% pour les P, 113% pour les M et 118% pour les N.

La propre production (céréales et légumineuses) constitue la principale source de nourriture surtout pour les nantis et les moyens. La contribution des récoltes (maïs, arachide, riz, niébé et sorgho) dans la couverture des besoins est fonction du niveau de richesse du ménage, plus celui-ci est riche, plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir plus ses besoins alimentaires. Les

productions agricoles couvrent les besoins alimentaires de l'ordre de 36% pour les TP, 47% pour les P, 70% pour les M et 84% pour les N. Ces proportions correspondent à 04, environ 06, plus de 08 et 10 mois de consommation alimentaire respectivement pour les TP, P, M et N.

En situation de référence, tous les groupes socio-économiques dépendent du marché, de 62% chez les TP et 55% chez les P. Chez les M (41%) et les N (32%), la dépendance au marché pour l'achat de la céréale de base est moins accentuée que chez les pauvres. Les achats (tous les aliments compris) constituent donc la première source de nourriture pour les deux premiers groupes (TP et P) et la seconde pour les M et les N. Ils concernent principalement la nourriture de base (maïs, riz, sorgho, arachide et niébé) pour les catégories pauvres et les aliments de diversification (viande, sucre, huile) chez les N et les M. La dépendance au marché pour la nourriture de base tourne au tour de 6 à 5





mois pour les TP et P et de 3 à 2 mois pour les M et les N. Ainsi, toute fluctuation de hausse des prix sur les marchés peut affecter négativement les ménages surtout les plus pauvres.

La consommation des produits du bétail (lait et viande) est faible dans la zone, 2% pour les N et moins pour les M. Elle n'apparaît pas chez les TP et P puisqu'ils ne possèdent pas de vaches laitières.

Les autres sources de nourriture (dons/zakat), 4% pour les TP et 3% pour les P, contribuent à la satisfaction des besoins pour ces catégories.

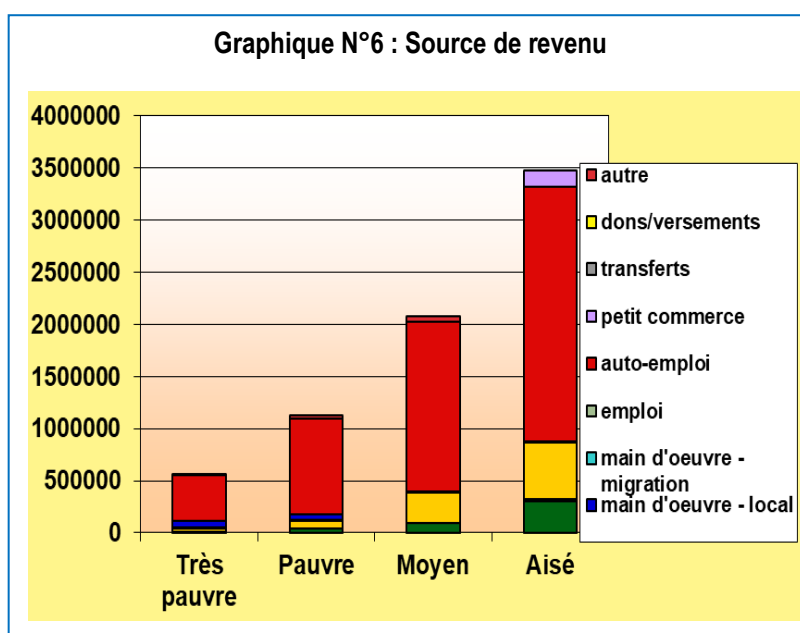
La consommation des produits de cueillette (beurre de Karité) est faible (1%) dans la zone, mais apparaît chez toutes les catégories.

Durant l'année de référence, aucune catégorie n'a reçu d'aide alimentaire extérieure ni de l'Etat, ni des ONG et autres partenaires.

## VI. Sources de revenus monétaires

Les ménages de la zone MLI6 tirent principalement leurs revenus de l'orpaillage, de la vente des productions agricoles, de la vente du bétail, de la main d'œuvre agricole et du crédit chez toutes les catégories socio-économiques sauf celle des nantis.

Dans la zone, l'orpaillage (auto-emploi) constitue la première source de revenus pour toutes les catégories socio-économiques. Toutefois, le nombre d'exploitants varie selon les groupes de ménages. Il est respectivement de 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes et 6 personnes selon l'ordre croissant de richesse (TP à N). Cette activité a généré en année de référence un montant de 440 000 FCFA, 924 000 FCFA, 1 632 000 FCFA et 2 448 000 FCFA respectivement chez les TP, P, M et N.



La vente de bétail (bovins, ovins, caprins et volaille) constitue la deuxième source de revenu ; elle est plus importante chez les M et N à la faveur de la possession des bovins. Ces revenus sont respectivement de 25 500 FCA, 73 000 FCFA, 295 000 FCFA et 545 000 FCFA suivant l'ordre croissant des groupes de richesse des ménages.

Les revenus tirés de la vente de la production agricole (arachide, niébé, maïs et riz) sont relativement faibles. Ils représentent, tout de même, 12000FCFA, 36 000 FCFA, 92 500 FCFA et 299 000 FCFA respectivement chez les TP, P, M et N.

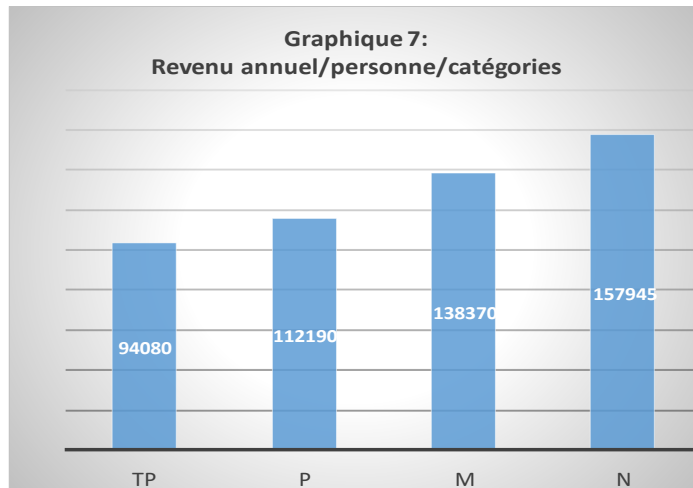
La main d'œuvre agricole locale composée essentiellement des activités de semis, de désherbage et de récolte est pratiquée par les TP et les P. Elle génère respectivement un revenu de 58 850 FCFA et 47 900 FCFA.

Toutes les catégories de ménages sauf les N font recours au crédit durant la période de soudure afin de satisfaire les dépenses alimentaires. Le montant varie suivant les différentes catégories socio-économiques : 15000 FCFA pour les TP, 25 000 FCFA pour les P et 50000 FCFA pour les M.



Les revenus issus de la vente des produits de cueillette (karité) sont très faibles au niveau de toutes les catégories de ménages et varient entre 16 000 et 6 000 F CFA.

Enfin, seuls les N tirent un revenu (faible) de la vente du lait de vache en concurrence de 21 000 CFA.



En année de référence, le revenu annuel d'un ménage nanti est de 3 474 800FCFA, celui d'un ménage moyen est de 2 075 500FCFA. Un ménage pauvre typique a un revenu annuel de 1 121 900FCFA tandis qu'un ménage très pauvre gagne 564 500FCFA. La disparité des revenus d'une catégorie à une autre est très grande : le revenu annuel d'un ménage nanti est plus de 6 fois celui d'un ménage très pauvre, plus de 3 fois celui d'un ménage pauvre et près de 1,7 fois celui d'un ménage moyen.

Cette forte disparité du revenu global entre les catégories, se résorbe considérablement avec la répartition per capita suivant les type de ménages. Le revenu par personne et par an est de 94 080 F CFA pour le très pauvre, 112 190 F CFA pour le pauvre, 138 370 F CFA pour le moyen, et 157 945 F CFA pour le nanti.

L'écart entre le revenu par personne par an est relativement faible entre les différentes catégories : 18 110 FCFA entre pauvre et très pauvre, 26 180 FCFA entre moyen et pauvre et 19 580 FCFA entre nanti et moyen.

Le revenu monétaire annuel par personne est en dessous du seuil national de pauvreté (175 000 FCFA en milieu rural, INStat 2016) pour toutes les catégories socio-économiques.

## VII. Schémas des dépenses des ménages

La structure des dépenses est assez similaire pour toutes les catégories nonobstant les différences entre les proportions relatives que l'on peut constater entre les groupes de richesse. Les dépenses globales sont de l'ordre de 558 487 CFA pour les TP, 1 105 560 CFA pour les P, 2 019 500 FCFA pour les M et 3 369 000 FCFA pour les N. Les principales postes de dépenses concernent, l'achat de nourriture de base et autres aliments, les articles ménagers, l'habillement, les services sociaux et les intrants.

La part du revenu consacré en aliment de base dans le revenu global est relativement élevée chez les TP avec 35% suivis des P avec 23% contre 13% pour les M et 8% pour les N. En valeur absolue, même si l'on constate que les montants sont plus élevés chez les N que chez les TP, les écarts ne sont pas importants entre les différents groupes. Le revenu consacré à l'aliment de base est de 199 995 F CFA pour les TP, 262 500 F CFA pour les P, 270 000F CF pour les M et 279 000 F CFA pour les N.

A l'inverse des dépenses en nourriture de base, celles consacrées aux autres aliments composés essentiellement d'huile, de sucre, de viande et de poisson, sont plus importantes chez les N et M dont elles constituent le premier poste de dépense. Les achats d'aliments non essentiels représentent le deuxième poste de dépense pour les TP et P.

Les achats d'articles ménagers (thé/café, condiments, savon, meulage, ustensiles et bois charbon) constituent le troisième poste de dépense pour toutes les catégories. Ils représentent environ 18%, 19%, 21% et 21,4% des dépenses globales respectivement pour les TP, P, M et N.

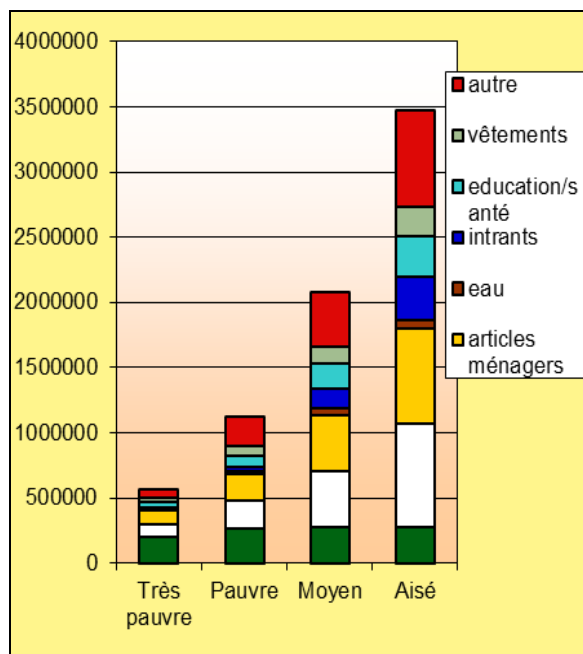
Les dépenses en intrants concernent toutes les catégories, mais bien plus les nantis que les TP. Elles se résument à des achats de produits vétérinaires, embauche des travailleurs agricoles et non agricoles, engrais pesticides, outils agricoles, .... Proportionnellement, 10% des dépenses des N sont consacrés aux intrants contre 1,4% pour les TP.

L'accès aux services sociaux de base (éducation et santé) constitue une dépense relativement importante. Il représente environ 8% du total des dépenses pour les TP et P et 9% pour les M et N.

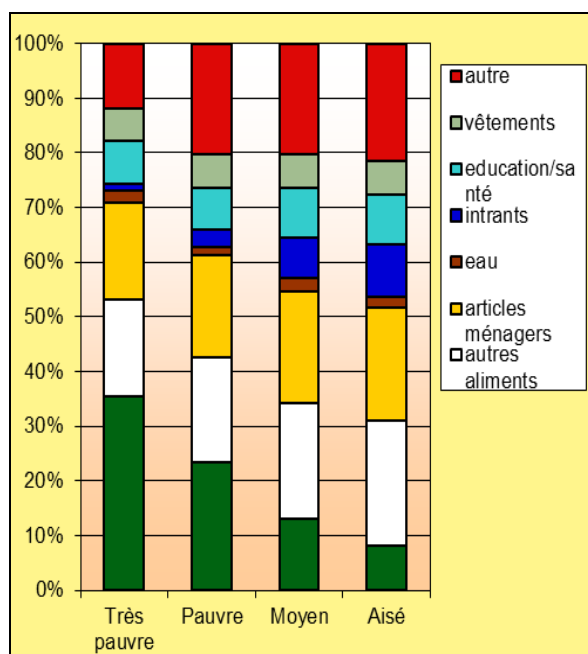
Les dépenses en habillement représentent en moyenne 6% pour toutes les catégories.

Une part importante des dépenses des catégories nantis et moyens est consacrée au transport et à la communication. En moyenne, dans chacun des ménages entre 1 à 10 téléphones sont enregistrés dans la zone.

**Graphique N° 8 : Postes de dépenses en valeur absolue**



**Graphique N° 9 : Poste de dépenses en valeur relative**



## VIII. Risques et chocs/Recommandations

### I. Aléas et stratégies d'adaptation

#### I.1. Aléas

**Tableau N° 1** : Les risque et chocs pour les principales activités

Domaines	Risques
Agriculture	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mauvaise pluviométrie (insuffisance et mauvaise répartition) ;</li> <li>2. Accaparement des terres agricoles par les sociétés minières ;</li> <li>3. Inondations</li> <li>4. Insuffisance en matériels et équipement agricoles, en intrants agricoles</li> <li>5. Présence du striga (mauvaises herbes) qui affecte les rendements.</li> </ol>
Elevage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Epizootie (dermatose, péripneumonie contagieuse, peste des Petits ruminants et maladie de Newcastle) ;</li> <li>2. Vol de bétail surtout les bœufs de labour ;</li> <li>3. Epizootie ;</li> <li>4. Divagation des animaux.</li> </ol>
Environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dégradation des sols cultivables et des zones de pâturages à cause des activités d'orpaillage,</li> <li>2. Pollution des plans d'eau (temporaires et permanents) et la nappe phréatique par les produits chimiques utilisés pour l'extraction de l'or ;</li> <li>3. Coupe abusive des bois pour l'activité orpaillage.</li> </ol>
Marché	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prix très élevé des denrées alimentaires,</li> <li>2. Enclavement, inaccessibilité des marchés suite à l'impraticabilité des pistes, particulièrement en hivernage,</li> </ol>
Santé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prolifération des Infections Sexuellement Transmissibles,</li> <li>2. Manque d'hygiène surtout au niveau des sites d'orpaillage.</li> </ol>

#### I.2. Stratégies d'adaptation pour les dépenses

**Tableau N° 2** : Les stratégies d'adaptation des ménages par groupes de richesse pour les dépenses

Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Nantis
Réduire les achats de condiments de 25%			Réduire les frais liés à l'habillement de 25 %
Réduire les achats d'habillement de 25%			Réduire les dépenses au frais de transport et de communication de 25%
Réduire les dépenses liées à la communication de 25 à 50%			Réduction des engagements auprès de la communauté de 25 à 50%
Réduire les dépenses liées à la consommation du sucre de 25%			Réduction des dépenses liées à l'emploi des travailleurs journaliers agricoles de 50%
Réduire les achats de thé, café de 25 à 50%			Réduire les dépenses pour l'investissement en bétail de 25 à 50%

### I.3. Stratégies d'adaptation pour les revenus

Tableau N° 3 : les stratégies d'adaptation des ménages par groupes de richesse pour les revenus

Très Pauvre	Pauvre	Moyens	Nantis
Intensification de l'orpaillage		Intensification de l'orpaillage	
Intensification de la main d'œuvre occasionnelle		Intensification de la vente des animaux	
Plus de recours au crédit/dette		Recours au crédit/dette	

## 2. Recommandations

- Au terme de cette étude, l'équipe recommande de :
- Appuyer les producteurs en équipements agricoles (tracteur) et intrants (semences et engrais),
- Organiser/encadrer l'orpaillage afin de limiter les conséquences sociales et environnementales ;
- Renforcer la capacité des jeunes en techniques culturales ;
- Restaurer les anciens sites (sols) d'orpaillage ;
- Rapprocher l'encadrement agricole aux producteurs
- Aménager des périmètres maraîchers dotés de pompe solaire pour les femmes ;
- Appuyer la réalisation, la réhabilitation et la gestion des points d'eau potable (forages) ;
- Création des cantines scolaires pour améliorer le taux fréquentation des enfants particulièrement les filles ;
- Aménager les bas-fonds pour l'amélioration de la production du riz ;
- Désenclaver la zone par l'aménagement des pistes rurales ;
- Lutter contre le vol des bétails à travers la création des parcs et des fourrières ;
- Initier des programmes de filets sociaux à l'endroit des ménages très pauvres et pauvres ;
- Dynamiser les banques de céréales pour atténuer la hausse des prix ;
- Lutter contre la pollution des eaux en interdisant l'utilisation de certains produits nocifs.

## **Annexes :**

### **I. Seuils de survie et de protection de moyens d'existence**

L'analyse de l'économie des ménages (HEA) pour suivre la situation des ménages et déterminer les niveaux d'intervention en cas de besoin, a défini deux seuils que sont : le seuil de protection des moyens de subsistance et le seuil de survie.

#### **Le seuil de survie**

C'est la quantité de nourriture et de revenu en espèces requis pour assurer la survie pendant une année de consommation alimentaire, à savoir couvrir le minimum de nourriture et les besoins non-alimentaires. La catégorie alimentaire comprend la couverture de 100% des besoins alimentaires énergétiques sur la base des 2100 kcal par personne et par jour et celle non-alimentaire de survie comprend généralement les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (ex. sel, savon, kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base) et toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine. C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour sauver des vies.

Dans la zone d'étude, le seuil de survie, en quantité de nourriture est de 135% pour les TP et les P et 138% pour les M et les N. Ce seuil représente les besoins alimentaires minimum que les apports de nourriture et de revenu doivent permettre de couvrir pour assurer la survie du ménage.

En valeur monétaire, le seuil minimum de survie pour la zone est d'environ 625 000 FCFA pour tous les TP et les P et 640 000 FCFA pour les M et N.

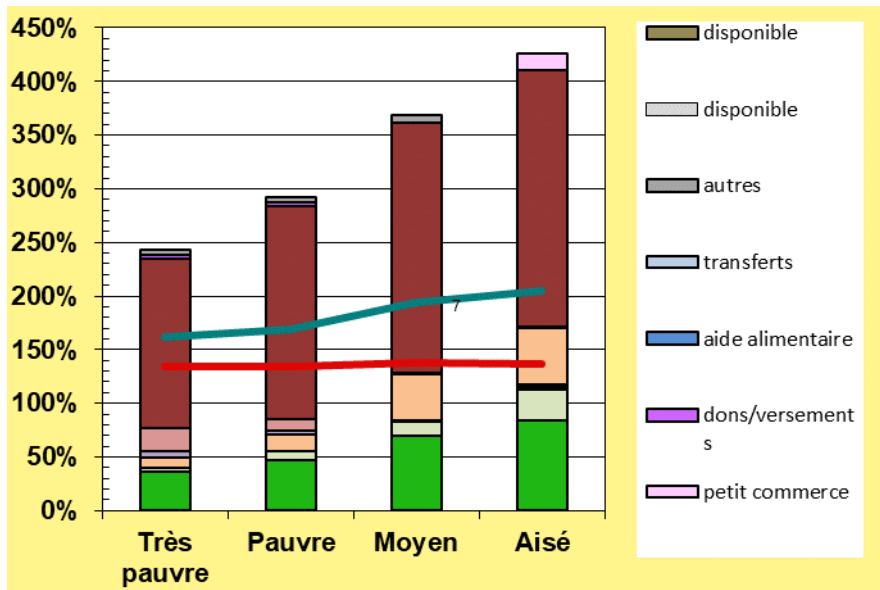
#### **Le seuil de protection des moyens d'existence**

Il représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir les moyens d'existence locales des catégories socioéconomiques. Cela signifie la dépense totale pour assurer la survie, maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. dépenses habituelles sur l'éducation et la santé), maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme, assurer un niveau de vie localement acceptable durant une année de consommation alimentaire normale.

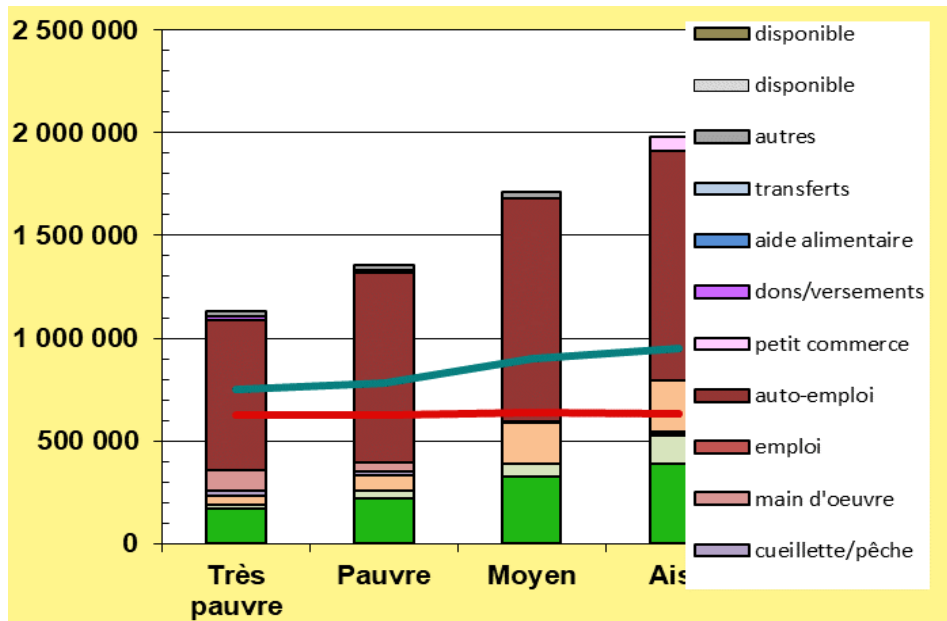
C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les moyens d'existence

En valeur monétaire, le seuil de protection de moyens d'existence des ménages de la zone MLI 6 est de 751 227 FCFA pour les ménages TP, 784 227 CFA pour les P, 903 394 FCFA pour les moyens et 951 863 FCFA pour les nantis. Les revenus des ménages très pauvres et pauvres sont en dessous de ce seuil de protection des moyens d'existence et donc sont très vulnérables aux chocs.

**Graphique N°10 : Total source de nourriture en (KCALs)**



**Graphique N°11 : Total source de revenu**





### Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

### Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;

- Save the Children Mali ;

- SAP Mali, Coordination de Bamako

- [www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org)

